



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écologie, énergie, développement durable et mer : personnel

Question écrite n° 83233

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur la situation des techniciens de l'État de son ministère. Malgré la loi TEPA n° 2007-1223 du 21 août 2007, le ministère ne paye pas les heures supplémentaires à ces agents. Il lui demande si le Gouvernement entend procéder au paiement ou à la récupération, dus, de ces heures supplémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83233

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7466

Question retirée le : 7 décembre 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)